

JOURNAL DE L'ADIP

001-2007-1403

14 mars 2007

BELLE ET EPHEMERE VIE

*Vite, un cri pour signifier la vie
Vite un sourire pour donner espoir
Vite un mot doux pour enchanter
Vite un regard pour rassurer*

*Donne-moi la main et prend la mienne
Emmène-moi aux pays des merveilles
Quant-il n'y a que l'amour
Prendre un enfant par la main*

*Dieu révèle l'Homme par le souffle de vie
Le souffle de vie en l'Homme révèle Dieu
Souffle insignifiant au regard du monde
Et d'une grande importance à Dieu*

*Vie sacrée, tu es éphémère ou éternelle !
Pardonne-moi de ne pas mieux te connaître
Enseigne-moi la sagesse et la bonté
Laisse-moi une envie d'aimer la vie*

*Aimer à perdre la raison le restant de ma vie
Aimer toujours et encore la vie
Mourir d'amour par respect pour la vie
Mourir amoureux de la vie*

Lyon, le 03 juin 2007

Pour une Afrique libre et démocratique

DANS CE NUMERO

- 1** Pour que le peuple soit au cœur de la politique
- 1** De la nécessité de nouvelles institutions
- 2** ADIP – TOGO à Tchaoudjo
- 3** ADIP – Europe à Paris
- 4**



ADIP : Alliances pour la Défense des Intérêts du Peuple

(La force d'un peuple réside dans sa capacité à s'organiser et à se prendre en charge)

« Avec des Dirigeants sensibles aux souffrances du peuple »

DE LA NECESSITE DE NOUVELLES INSTITUTIONS

Les insuffisances de l'Accord Politique Global sont énormes. Mais le désespoir né de ces insuffisances peut se relativiser si les conditions optimales pour un processus électoral transparent sont réunies. Aussi qu'il nous obstine que pendant le prochain quinquennat de la nouvelle législature, le TOGO sera dans un chantier institutionnel, une transition démocratique pour gommer les avatars de la monarchie qui a cour. Hors de cet état d'esprit l'espoir n'est permis. Si l'on décharge du gouvernement actuel toutes les fonctions essentielles d'un gouvernement « normal », il en reste une qui est consubstantielle de son existence : l'organisation des élections législatives anticipées. Or que voit-on ? Les partis politiques participant à ce gouvernement ne peuvent arguer ni sur le fait d'une préservation d'un climat pacifique, ni sur l'absence d'un pouvoir institutionnel à eux conféré par l'APG ou la relique constitutionnelle, pour expliquer leur inaction face au retard pris dans le processus électoral. A moins que dans leurs nouveaux maroquins tout aille pour le meilleur des mondes. A-t-on expliqué l'APG et ses enjeux à la population ?

La voie pour un nouveau cadre démocratique reste malheureusement à sens unique : celles des prochaines élections législatives. Quels efforts mènent le gouvernement pour garantir la crédibilité des procès verbaux, pour la sécurisation du processus électoral et de la centralisation des résultats issus des urnes. Quelle dispositions techniques et juridiques a-t-on prises pour garantir la liberté des communications téléphoniques le jour du scrutin ? Après quoi, où commencer sur le chantier des institutions ?

Retour à la constitution de 1992 ou nouvelle constitution ? Dans tous les cas, plus de la constitution de baschique. L'aspiration à un nouveau cadre institutionnel moins conflictuel incite à une réflexion sur la refonte des institutions. Il est légitime au peuple de se réapproprier la constitution de la 4^e république de 1992, la seule à avoir reçu son approbation. Mais est-elle soluble dans les exigences des nouvelles institutions décentralisées ? La question devra être posée dans un processus pédagogique et/ou référendaire au peuple. Il s'agira d'incruster en nous une nouvelle façon de gouverner qui dépouille l'idéologie présidentieliste et monarchique qui a cour.

La solution demeurera dans la décentralisation comme axe prioritaire. Parce que pour une fois « la cadence sera mieux assurable quand elle commencera au niveau des pieds ». L'affermissement d'une démocratie à la base, permettra de rendre possible tout projet de développement local, régional et national. L'agrégation des efforts élémentaires locaux pour un développement national sera d'autant plus aisée que les tâches régaliennes élémentaires sont devenues le quotidien du citoyen. Il se mettra ainsi en place de nouveaux pôles institutionnels assumant un pouvoir local régi par des principes de démocratie participative. L'élu local doit rendre compte, il prendra en compte pour l'élaboration des projets des idées jugées nécessaires de ses concitoyens, il organisera des forums périodiques pour rendre compte de l'état de la localité.

Ce cadre institutionnel ne sera possible que :

- si l'appareil de l'Etat central est refondé dans un esprit d'intérêt général qui bannit toute gestion patrimoniale.
- si la responsabilité et les prérogatives des acteurs locaux tirent leur substance dans la légitimité conférée par le suffrage populaire. Il urge avant toute priorité de connaître un calendrier des élections locales au Togo.
- si un cadre juridique efficient voit le jour, permettant une harmonie dans le fonctionnement des institutions modernes et traditionnelles.
- si une communalisation juste et intégrale du territoire national est réalisée en dehors de tout calcul politicien.

A l'échelle de l'Etat central la mise en place de la cour des comptes, d'une cour constitutionnelle indépendante, de la haute cour de justice, sont une priorité. L'absolution du sénat, du médiateur de la république, du conseil économique et social doit s'inscrire dans ce nouveau cadre institutionnel. La restructuration de l'armée qui n'a rien à voir avec leur statut, la moralisation de la gestion publique et la réforme de la justice sont les autres axes prioritaires du nouveau cadre institutionnel.

L'adéquation entre les lois institutionnelles existantes qui concentrent tous les pouvoirs entre les mains du chef de l'état notamment la nomination des gouverneurs et plus récemment la nomination des membres du conseil national de concertation et de dialogue politique avec les nouvelles dispositions institutionnelles reste à affiner. Il ne s'agit pas que de dépouiller le président de ses prérogatives déjà très antinomiques avec la démocratie. Mais aussi de décider des principes fondamentaux républicains dans un ciment intemporel et impersonnel. C'est à ce prix que la fonction présidentielle sera moins monarchiste. L'inspiration très flagrante de notre loi fondamentale de celle de la cinquième république française ainsi que de ses institutions doit être combattue pour permettre de trouver un juste milieu entre un parlementarisme responsable et un présidentielisme à « visage humain » afin de dépouiller les reliquats monarchistes et de l'empire français que nous héritâmes sans rien demander.

En tous les cas le substratum de toute innovation institutionnelle doit être la décentralisation mais jamais du copié collé.

Par le Dr Ben TCHATAGBA



❖ Rencontre de ADIP – Togo avec les Chefs de canton de Tchaoudjo

**PROCES VERBAL DE LA RENCONTRE
DU 27 MARS 2007**

Le 10 mars deux mille sept s'est tenu à Paris, une réunion extraordinaire de l'ADIP avec comme ordre du jour :

Le Mercredi, 28 mars 2007, s'est tenu au Bureau de l'ADIP Tchaoudjo pour décider du programme de la tournée de prise de contact avec les chefs de villages et cantons des trois circonscriptions électorales de la Préfecture de Tchaoudjo.

Après plusieurs échanges de vues et les explications données par les uns et les autres sur la nouvelle formule électorale, nous avons décidé d'entreprendre une tournée de prise de contact comme l'a déjà entrepris certains partis politiques.

Voici donc le programme que nous avons établi :

**PROGRAMME DE LA TOURNEE DE PRISE DE CONTACT AVEC
LES CHEFS ET LES POPULATIONS DES LOCALITES DE
TCHAOUDJO DANS LE CADRE DES PRECAMPAGNES**

ZONE 1 : Première Circonscription électorale Tchaoudjo – Sud (Zone route Tchamba)

- Longadè, Alakpadè, Kadambara (Canton), Dibidè, Birini, Kparatao (Canton), Yélivo, Kolowarè, Sabarigadè, Afadadè-Nima, Nigbaoudè, Foulandi Somou, Koboyo, Bonagana, - -

- Tchalo 1, Tchalo 2, Kpalafoulassi, Kassèna-Pont, Kassèna, Lama-Tessi, Lama-Tessi Centre, Lama-Tessi 1 (Canton), Yara Yara, Yara-Kabyè.

- Sakalaoudè, Solawou, Abatcham, Taourèda, Kpakparakpadè, Aou-Mono Logistiques matérielles et financières :

- 5 motos : 8 litre x 505F x 5 = 20 200 F

- Déjeuné pour 10 personnes : 1 000F x 3jrs x 10 = 30 000 F

- Geste symbolique pour l'ensemble des chefs de la zone 1 = 100 000F (en raison de 3000F pour les chefs de village et 5000F pour les chefs de canton).

Total zone 1 : 20 200F + 30 000F + 100 000F = 150 200F

ZONE 2 :

- Kidèoudè, Tchalanidè, Koumoniadè, Azanadè, Kolina (Canton), Amaoudè, Amaoudè-Mô, Alèhéridè (Canton), Amaïdè, Kéméni(Canton), Kinkimini, Kpaza, Agbandaoudè, Toboni, Kamonda, Tchembéri, Agouloudè (Canton), Wassarakidèrou, Afadadè, Kpassouadè (Canton), Kpalada, Aguidagbadè, Wassarabou, Assamiladè, Kédjikadjo, Tchavadì, Bowouda, Baviè

- Route de Bassar : Kpario, Sagbadèi, Tabalo 1, Tabalo-Mô, Kouvong, Tchakpaladè, Bolobo, Agbayo

Logistiques matérielles et financières :

- 5 motos : 8 litre x 505F x 5 = 20 200 F

- Déjeuné pour 10 personnes : 1 000F x 3jrs x 10 = 30 000 F

- Geste symbolique pour l'ensemble des chefs de la zone 1 : 150 000F (en raison de 3000F pour les chefs de village et 5000F pour les chefs de canton).

Total zone 2 : 20 200F + 30 000F + 100 000F = 200 200F

ZONE 3 : Commune de Sokodé : 100 000 F

TOTAL GENERAL PREVISIONNEL : 150 200F+200 200F+100 000F = 450 400 F

Voici ce que nous avons élaboré; si vous avez les amendements à faire, nous laissons le document à votre appréciation.

- Compte rendu des activités de l'ADIP Togo
- Préparation de la mission de Ben au Togo
- Préparation des législatives 2007
- Divers

Etaients présents : ROUFAI Hafissou, TCHATAGBA Ben , OURO ADOHI Jean, MOROU Gazali, OURO SAMA Mokhtar

Absents : KEZIRE Tassindja, MAMA Issa, TEOURI Sabirou, LAOUBOU Nour, TCHAGOUNI Saliou, TCHATAGBA Ali, GOBITAKA Muhiddine, APOU Salissou, TCHAGANDI Souleymane, Sabin SONHAYE...

I - Compte rendu des activités de l'ADIP Togo

- Tournée dans Tchaoudjo-Nord

L'ADIP Togo continue la préparation la liste des candidats (3 éligibles + 3 suppléants). La semaine dernière les membres de l'ADIP Togo étaient dans Tchaoudjo-Nord pour une tournée de sensibilisation. Profitant de cette tournée, ils ont rencontré un candidat potentiel pouvant faire parti de notre liste.

- Liste des candidats

L'ADIP Togo nous fera une proposition de liste des candidats (3 éligibles + 3 suppléants) dans les jours qui viennent.

- Siège de l'ADIP Togo à Sokodé

Quelques meubles ont été achetés pour équiper le siège.

- Immatriculation

Les premières démarches administratives de Komissi nous permettent de dire qu'il n'y a aucune traces d'immatriculation de l'« ancienne ADIP » entre 1990 à 1996. Cependant, tenant compte du fait que le coursier à qui l'ADIP Togo a demandé de suivre l'immatriculation de « la nouvelle ADIP » nous a fait savoir qu'un changement du sens du sigle ADIP était nécessaire parcequ'il a trouvé l'« ancienne ADIP », Jean remettra le numéro de téléphone de ce coursier à Komissi pour qu'il prenne contact avec lui. L'objectif étant de retrouver le dossier d'immatriculation de l'« ancienne ADIP ».

- Actions à mener dans les jours qui viennent :

1. L'ADIP Togo organisera une réunion d'information pour sensibiliser la population sur la nouvelle loi électorale. Les membres de l'ADIP Togo trouveront une personne maîtrisant bien cette loi électorale pour animer cette rencontre. Ils pourront inviter les autres mouvements politiques.
2. Une aide sociale sera versée à une quarantaine de famille(2 familles par quartier)
3. L'ADIP Togo pourra mener une action dans les mosquées de la préfecture de Tchaoudjo en payant une facture d'électricité ou en donnant quelques litres de pétrole pour l'éclairage des mosquées qui utilisent les lampes à pétrole.

ONT PARTICIPER :

- BABA KOLI Razakou
- ADEDJOUMA
- ALASKA
- GABA Sabaou
- OURO DJOBO T.
- SAÏBOU
- OURO Boukari

II- Préparation de la mission de Ben

Pour soutenir l'ADIP Togo dans la préparation des élections législatives 2007, Ben effectuera une mission de quelques jours au Togo. Pour la réussite de cette mission, les décisions suivantes ont été prises :

- Collecte de médicaments : chaque membre amènera son lot de médicaments comprenant essentiellement des antibiotiques, Paracétamol, Aspirine, Efféalgan, médicaments contre le diabète, médicaments contre la tension artérielle, seringues, ...
- Achat d'une dizaine de tensiomètres
- Achat d'un glucomètre
- Achat et/ou collecte d'une dizaine de blouses de médecin
- Achats de deux mégaphones
- Fret du matériel médical et des médicaments achetés ou collectés
- Pour réaliser les points précédents, une cotisation de soixante Euros (60 €) est demandée à chacun d'entre nous. Cette cotisation sera déduite des cotisations prévues pour le financement des élections législatives 2007. Par ailleurs, quatre-cents cinquante Euros (450 €) seront versés à l'ADIP Togo pour leur campagne durant le séjour de Ben.
- Ben rencontrera Fantognon et/ou Kabassema pour leur parler de l'ADIP : ce que nous avons fait depuis la création du mouvement jusqu'à ce jour et ce qui reste à faire.

Comme convenu lors de la réunion du 04 novembre 2006, Ben concrétisera l'instauration d'une consultation gratuite pour les personnes âgées (3^{ème} âge) en concertation avec l'ADIP Togo et un médecin. Une partie du matériel médical et des médicaments acheminés par Ben pourront servir à cette action.

III- Préparation des législatives 2007

- La liste de nos candidats se précise. L'ADIP Togo nous fera une proposition dans les jours qui viennent
- L'ADIP est en contact avec un membre de l'association « Terre Fertile France ». Ce membre souhaite participer aux prochaines élections législatives. Jean lui rendra compte de notre réunion et conviendra avec lui d'un rendez-vous pour que l'ADIP étudie toutes les éventualités avec lui: l'intégrer à notre liste pour la préfecture de Tchaoudjo, composer une liste commune avec lui dans d'autres préfectures, ... Jean nous tiendra au courant de ses échanges avec lui pour qu'on puisse prendre une décision, de préférence, avant le départ de Ben.
- Les participants à la réunion ont décidé qu'ADIP commande des auto-collants le plus tôt possible pour qu'on puisse les faire partir avec le lot des médicaments et du matériel médical. Ces auto-collants serviront au lancement officiel de la campagne de l'ADIP dans la préfecture de Tchaoudjo.
- Le site ADIP doit être « relooker » en vue de notre participation aux prochaines élections législatives. Jean contactera le plus tôt Sabin pour planifier le travail à faire.

IV- Divers

- Le remplacement de Kéziré dans le bureau du MDTE a été évoqué. En effet, Kéziré étant en formation pour plusieurs mois, avait souhaité qu'il soit remplacé dans ce bureau. Après avoir eu un rappel par Jean du fonctionnement du MDTE (renouvellement du bureau tous les six mois, ...), les participants à la réunion ont décidé de ne pas demander le remplacement de Kéziré et d'attendre naturellement le prochain congrès qui élira le nouveau bureau.
- Ben a informé l'assistance de l'adhésion de notre frère Souleymane TCHAGANDI (Dusserdolf(Allemagne)) à l'ADIP. Les participants à la réunion ont salué unanimement cette adhésion et souhaitent la bienvenue au nouvel adhérent.

ADIP : Alliances pour la Défense des Intérêts du Peuple		REF :
Partenaires : MDTE, SCT, Bassina Assoli, ...	Siège social : 16 rue du Colonel Oudot, 75012 PARIS Contact : contact_adip@yahoo.fr , adip@adip-togo.org , Site : www.adip-togo.org	